



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

30/10/12

Dossier complet le :

30/10/12

N° d'enregistrement :

2012_1116

1. Intitulé du projet

RD60 – Suppression du PN 83 à Saint Laurent Blangy

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Pas de Calais

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DUPILET Dominique, Président

RCS / SIRET

_____ | _____ | _____ | _____ |

Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Route d'une longueur de 800m
7° a)	Pont d'une longueur de 22m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Suppression du PN 83 par la construction d'une route de 800m de long et la création d'un pont rail à 350m à l'Est du passage à niveau existant.

4.2 Objectifs du projet

Le bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEATT) ayant émis en 2006 la recommandation suivante « *Poursuivre l'étude des solutions (dénivellation sur place ou nouvel itinéraire) permettant de supprimer ce PN, afin d'aboutir à une décision et à une réalisation dans les meilleurs délais possible* », le projet a pour objectif de supprimer le PN83 considéré comme « préoccupant », en créant une voirie sous les voies ferrées à 350m à l'Est du passage à niveau existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste en la réalisation d'un pont rail et la création d'une voirie d'une longueur de 800m entre la RD258 avenue de l'Ermitage à Saint Laurent Blangy et la rue Jacquart située dans la zone industrielle Est sur la commune de Tilloy les Mofflaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur la future RD60 sera similaire au trafic actuel de l'ordre de 4400v/j, dont 15% de PL.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- DUP
- Autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- DUP

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Linéaire de voirie	800 m
Largeur de voirie	7 m
Longueur du pont rail	22 m
Largeur du pont rail	13,40 m
Superficie des emprises	1,2 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2° 48' 32" E Lat. 50° 17' 49" N

Point d'arrivée : Long. 2° 48' 45" E Lat. 50° 17' 28" N

Communes traversées :

Saint Laurent Blangy
Tilloy les Mofflaines

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrains en friches situés dans la ZI Est

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

OUI Non

- PLU de Saint Laurent Blangy approuvé le 16/09/2011
- PLU de Tilloy les Mofflaines approuvé le 10/10/2010

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à la zone du projet

Règlement applicable à la zone du projet : zone UE

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes sont concernées par le PPRT de l'usine CECA, prescrit le 11/08/2009, mais non approuvé à ce jour. Le projet se situe hors du périmètre SEVESO.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le profil en long sera optimisé afin de limiter le volume de matériaux excédentaires. Les matériaux excédentaires seront en partie utilisés sur site pour la création de merlon. Le restant sera évacué soit sur un site de recyclage soit en décharge agréée selon la nature des matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune flore a été réalisée en 2012 (rapport ci-joint) sur un périmètre plus large que le projet. Elle met en évidence des zones à enjeux divers. Le projet n'impacte pas les zones à enjeux écologiques forts (mares,...). Il traverse une zone représentant un corridor potentiel pour les reptiles et les chauves souris. Néanmoins aucun individu n'a été repéré lors des investigations. Ainsi on peut considérer que les impacts du projet sont faibles.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors du périmètre du PPRT de l'usine CECA.(prescrit mais non approuvé)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation routière sur la future voie sera source de bruit. Cependant le projet se situe dans la zone industrielle Est et à proximité d'une voie ferrée existante, il n'engendrera pas de nuisances sonores. De plus le projet aura pour effet de diminuer les nuisances sonores au niveau de l'ancienne voirie. Aucun bâtiment sensible au sens de la réglementation sur le bruit ne se situe à proximité immédiate du nouveau tracé de la voie.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La future voie traversant une zone à priori à enjeu pour les chiroptères (chauve-souris) celle-ci ne sera pas éclairée afin d'éviter toute source de lumière nocturne.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La circulation routière engendrera des rejets polluants dans l'air. Ces rejets ne s'ajouteront pas aux rejets actuels puisqu'ils seront générés par le report de trafic de l'ancienne voie vers la nouvelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement de la voirie seront collectées, stockées et traitées sur le site avant d'être rejetées dans le réseau d'assainissement de la rue de l'Ermitage. Au contraire de la voie actuelle, pour laquelle les eaux de ruissellement sont rejetées directement au réseau sans tamponnement ni traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le risque de pollution accidentelle liée au trafic routier sera minimisé par l'installation d'un dispositif de collecte des eaux de ruissellement. (cf ci-dessus)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet aura un impact positif lié à l'amélioration des conditions de circulation (sécurisation du franchissement des 4 voies ferrées).</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de suppression du PN83 a été étudié en concertation avec RFF, la commune de Saint Laurent Blangy et la communauté urbaine d'Arras gestionnaire de la zone industrielle Est. Cette concertation a fait l'objet de 4 réunions, les compte-rendus sont joints en annexe.

Dans le cadre de la recherche de tracé, un relevé des contraintes environnementales a été réalisé et une étude des enjeux écologiques a été réalisée. Cette dernière nous indique que la voie ferrée privée qui est traversée par le projet représente un corridor potentiel pour les reptiles. Cependant aucun individu n'a été observé à ce jour.

Dans sa phase exploitation le projet n'engendrera pas d'augmentation des nuisances sonores et des rejets polluants dans l'air dans le secteur concerné par le projet puisque celui-ci va reprendre l'ensemble du trafic de l'ancienne voie, qui sera mise en impasse, sans générer de trafic supplémentaire.

Suite aux conclusions de l'étude des contraintes environnementales et des enjeux écologiques, le futur giratoire a été implanté au Sud de la voie existante afin de ne pas impacter le site classé « Domaine de Vaudry Fontaine » situé dans le ZNIEFF de type II « Vallée de la carpe entre Arras et Vitry en Artois ».

Le projet se situant dans la ZI Est d'Arras, n'engendrant pas de trafic supplémentaire et n'impactant pas le site classé « Domaine de Vaudry Fontaine » situé à proximité. Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Synthèse des enjeux écologiques de la zone d'étude
Synthèse des contraintes environnementales
Compte rendu des réunions de concertation

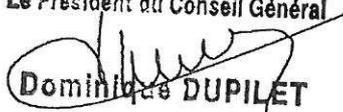
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

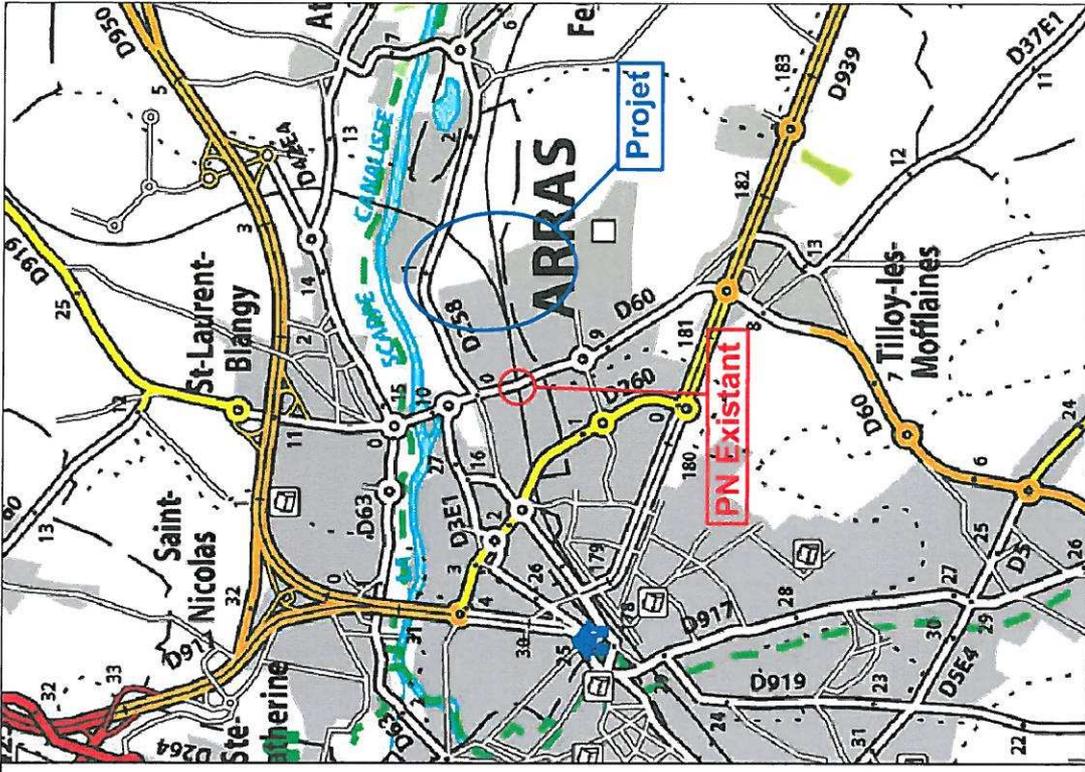
Fait à **ARRAS**

le, **15 octobre 2012**

Signature

Le Président du Conseil Général

Dominique DUPILET

ANNEXE 2 Plan de situation



DIRECTION de la MODERNISATION
du RESEAU ROUTIER

SERVICE DES GRANDS PROJETS
ROUTIERS CENTRE

BUREAU DES ETUDES CENTRE



ROUTE DEPARTEMENTALE 60

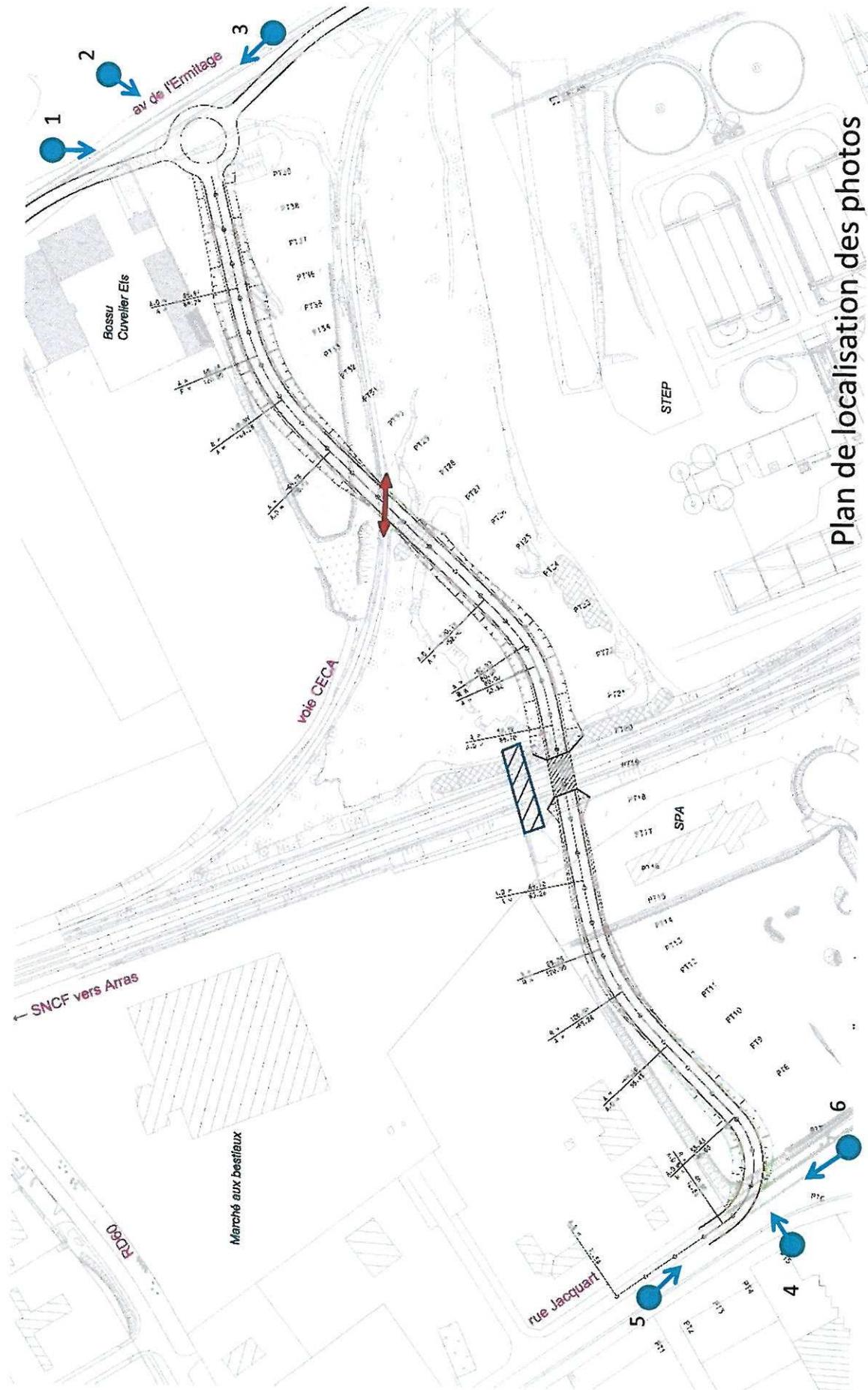
**Communes de Saint Laurent Blangy et
Tilloy les Mofflaines**

Suppression du PN83

PLAN DE SITUATION

D.M.R./E.C. Le Chef du Bureau des Etudes Centre	D.M.R./S.G.P.R.C. Le Chef du Service des Grands Projets Routiers Centre	ENTREPRISE
M. BIELFELD A.ARRAS LE	F. GAWEL A.ARRAS LE	
MODIFICATIONS		

Nom de CLASSEMENT: situation.org	ECHELLES 1/25 000	DATE 09-10-2012	n° de PIECE
-------------------------------------	----------------------	--------------------	-------------



Plan de localisation des photos

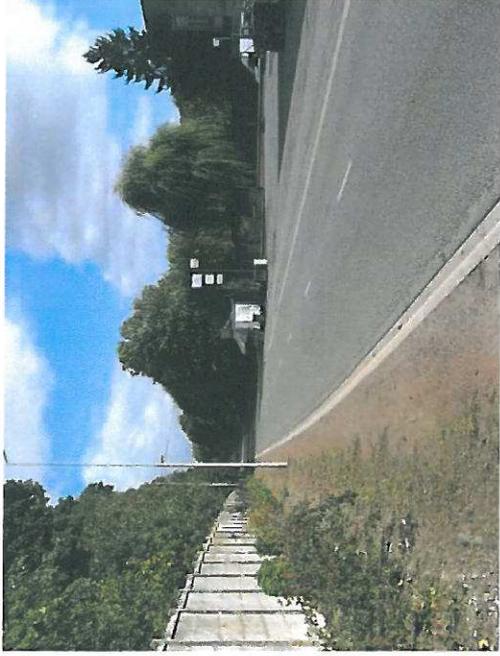


Photo N°1



Photo N°2



Photo N°3



Photo N°4

ANNEXE 3 3/3

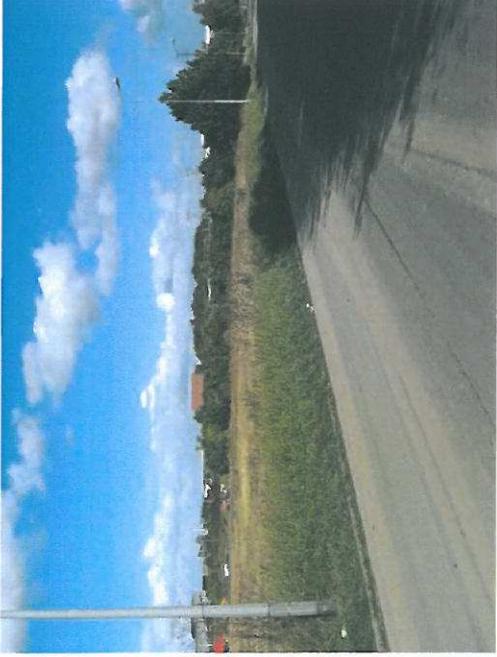
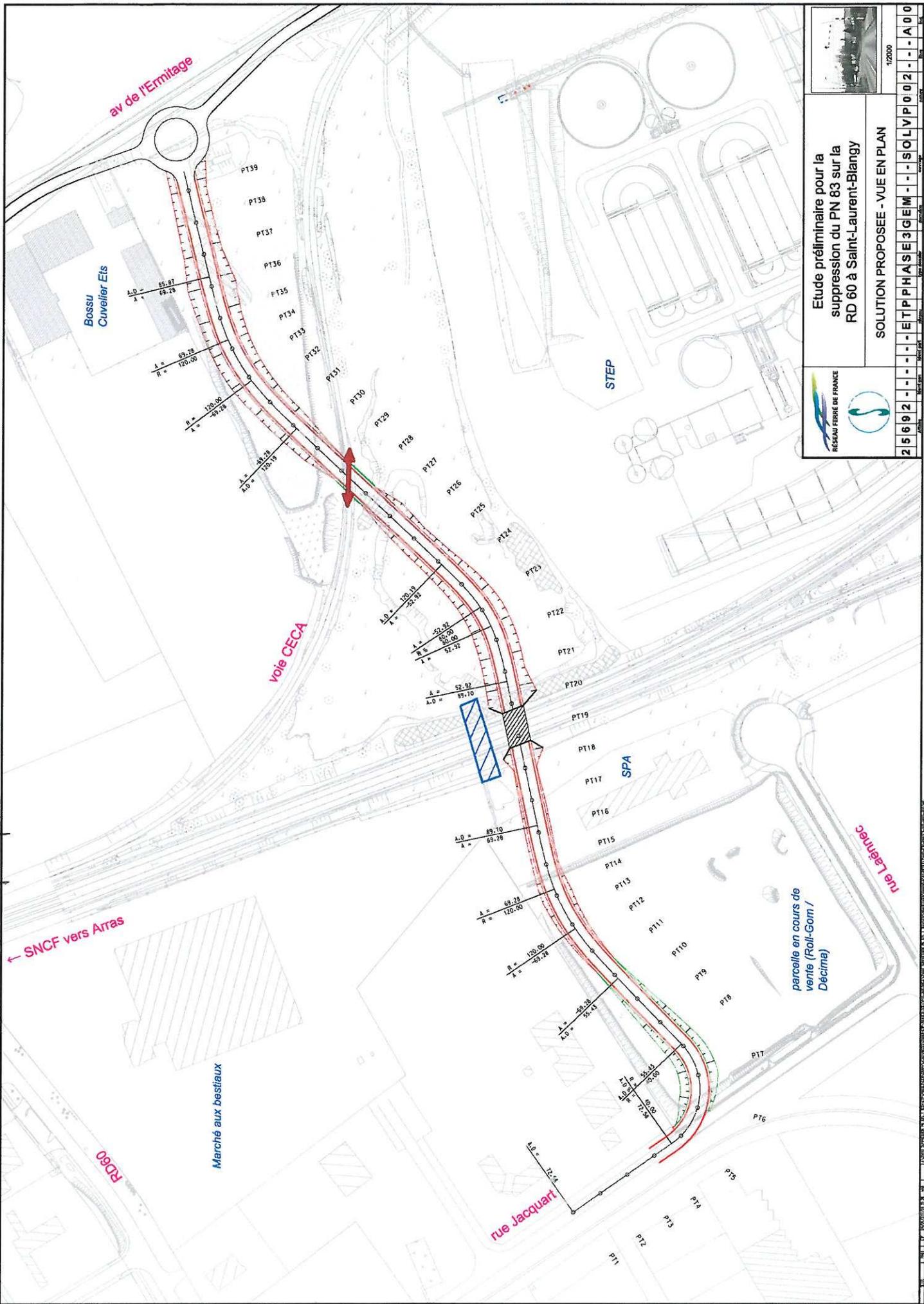


Photo N°5



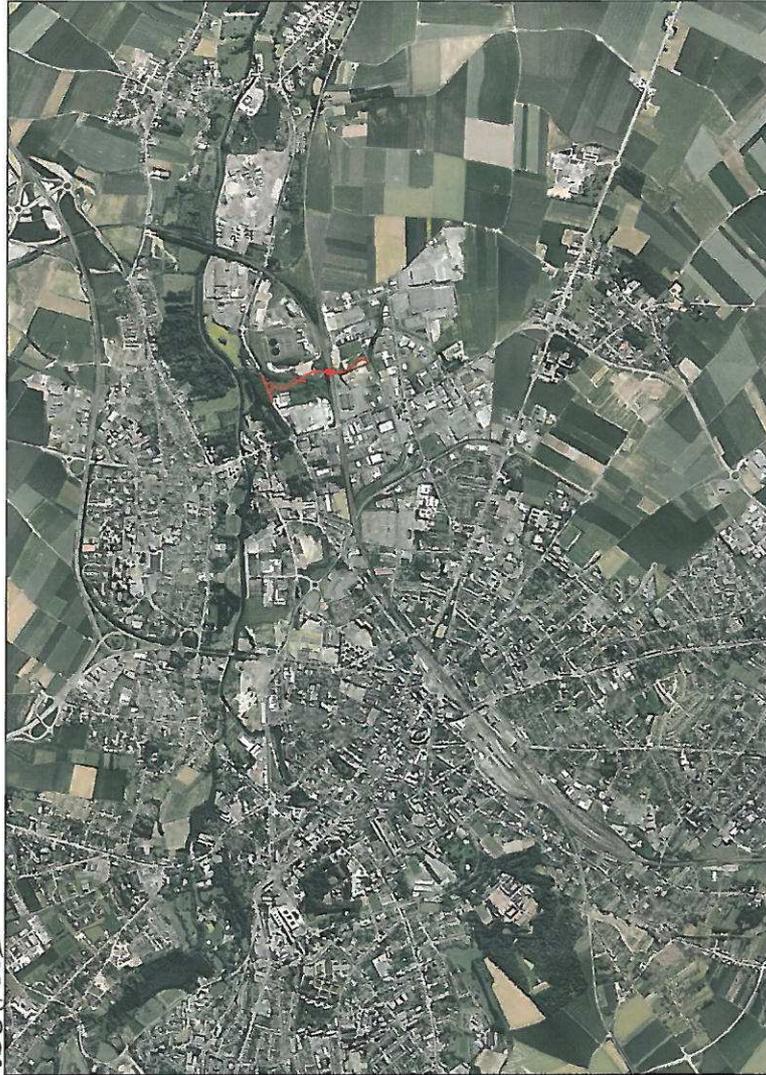
Photo N°6

ANNEXE 4 Plan du projet



	
Etude préliminaire pour la suppression du PN 83 sur la RD 60 à Saint-Laurent-Blangy	
SOLUTION PROPOSEE - VUE EN PLAN	
1:2000	
25692 - - - ET PHASE 3 GEM - - - SOLV P 0 0 2 - - - A 0 0	

ANNEXE 5 Plan des abords



		DIRECTION DE LA MODERNISATION DU RESEAU ROUTIER	
		SERVICE DES GRANDS PROJETS ROUTIERS CENTRE	
		BUREAU DES ETUDES CENTRE	
ROUTE DEPARTEMENTALE 60			
Communes de Saint Laurent Blangy et Tilloy les Mofflaines			
Suppression du PN83			
VUE AERIENNE			
D.M.R.E.C. Le Chef de Bureau de l'Etude Centre	D.M.R.E.S.G.P.A.C. Le Chef de Service des Grands Projets Routiers Centre	ENTREPRISE	
M. BIELEFELD	F. GAUVEL		
A ARRAS LE	A ARRAS LE		
		MODIFICATIONS	
NOM ET CLASSEMENT du plan		ETHELLES J. 2000	DATE 08/04/2002
		F° de FEUILLE	